



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

JEUDI 28 FEVRIER 2013 à 20 H00.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Douzième provisoire pour mars 2013.
2. CPAS : budget 2013.
3. CPAS : règlement d'ordre intérieur.
4. Dotation communale à la zone de police pour 2013.
5. Cahier spécial des charges pour l'achat d'une lampe UV pour le traitement des eaux de distribution de Grune.
6. Commission Locale de Développement Rural : renouvellement de la composition.
7. Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité : renouvellement de la composition.
8. Désignation des représentants au sein du Comité d'accompagnement du site de gestion des déchets de Tenneville.
9. Désignation d'un administrateur au sein de La Terrienne du Luxembourg s.c.r.l.

HUIS CLOS.

10. Désignations d'enseignants temporaires : ratifications.
11. ASBL Les Bisounours : mise à disposition d'un membre du personnel.
12. ASBL Maison du tourisme du Pays de Marche et de Nassogne : mise à disposition d'un membre du personnel.

Nassogne, le lundi 18 février 2013.

PAR LE COLLEGE :

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

Avant la séance publique, à 19h30', se tiendra la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Aide sociale (voir convocation par ailleurs).